



## DÉCLARATION D'INDEMNITÉS DES CONSULTATIONS DOSSIERS POUR

N° TVA LU MENJE : LU11392404

Règlement grand-ducal du 9 septembre 2019

### PROJETS INTÉGRÉS -

CCP      DAP      DT      projet intégré intermédiaire      projet intégré final      rattrapage

Formation: \_\_\_\_\_

Il est dû au / à la soussigné(e) \_\_\_\_\_

profession: \_\_\_\_\_

fonctionnaire / employé(e) d'Etat    Lycée d'affectation: \_\_\_\_\_    fonctionnaire / employé(e) d'Etat en retraite    tiers

demeurant à: \_\_\_\_\_

Matricule: \_\_\_\_\_

Code BIC: \_\_\_\_\_      IBAN: \_\_\_\_\_

la somme de

RÉUNIONS		
Date de la réunion de consultations:		
		Forfait de base
Nombres de candidats ayant demandé une consultation		X
RGD du 27 août 2024 portant augmentation de quinze pour cent des différents accessoires et indemnités versés aux agents de l'État dans le cadre du fonctionnement des commissions d'examen et d'autres commissions étatiques		<b>TOTAL +15%*</b>

La présente déclaration est certifiée sincère, véritable et non encore acquittée	le/la commissaire de l'équipe d'évaluation	<i>Réservé à l'administration</i>
		<small>Liquidé conformément à l'article 19 (2) de la loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat</small>
, le	, le	Luxembourg, le
(signature du déclarant)	(signature du / de la commissaire)	(signature) L'ordonnateur